Force Ouvrière
Voies Navigables de France

Déclaration Préalable au CTU Public du 29 mai 2020

Monsieur le Président,

Depuis maintenant plus de trois mois, notre pays traverse une crise sanitaire sans précédent ayant entraîné le confinement de l'ensemble de ses habitants pendant près de 8 semaines. Aujourd'hui, l'activité reprend très progressivement, à VNF comme partout, sous l'œil vigilant des CHSCT.

Ces dernières semaines ont démontré, si besoin était, toute l'importance et le rôle qu'ont pu jouer ces instances de dialogue social dans la gestion de cette crise, permettant notamment de construire la reprise d'activité en mode COVID tout en préservant la santé des personnels. La suppression des CHSCT, voulue par l'actuel gouvernement, constitue donc une aberration emprunte de dogmatisme. Par conséquent, nous comptons sur le DG de VNF pour qu'il fasse comprendre à la tutelle qu'un établissement comme VNF ne peut fonctionner sans de telles instances.

Dans ce contexte de crise sanitaire, le gouvernement a décidé d'attribuer une prime de 1000 euros pour les fonctionnaires qui se sont mobilisés pour permettre d'assurer la continuité du service public. Si l'intention est louable, force est de constater que la rédaction du décret du 14 mai 2020 qui instaure cette prime apparait très restrictive. Pour **FORCE OUVRIERE**, cette prime doit bénéficier au plus grand nombre, personnels mobilisés sur leur poste de travail (terrain ou bureau) ou mobilisables (ce sont souvent les mêmes), télétravailleurs, bref l'ensemble des personnels qui ont œuvré pour le maintien du service public de la voie d'eau dans ces circonstances particulièrement difficiles. C'est pourquoi nous exigeons la tenue d'une réunion extraordinaire consacrée aux modalités d'attribution de cette prime.

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – Confédération générale du travail – FORCE OUVRIERE
Cartel EPA-VNF- Secrétaire : Sébastien Beudaert 06 80 40 46 23 ou sebastien.beudaert@vnf.fr
Représentant Force Ouvrière au CTU
Titulaires : Beudaert Sebastien : sebastien.beudaert@vnf.fr – Larroque Dominique : dominique.larroque@vnf.fr – Maurer Bertrand : bertrand.maurer@vnf.fr – Geoffroy Arnaud : arnaud.geoffroy@vnf.fr
Suppléants : Sedlak Patricia : patricia.sedlak@vnf.fr – Mondragon Gerard : gerard.mondragon@vnf.fr – Martinet Etienne : etienne.martinet@vnf.fr – Bridoux Nathalie : nathalie.bridoux@vnf.fr

L'ordre du jour de notre réunion comporte comme unique point l'examen du projet de décision du DG instituant les titres restaurants pour les personnels publics de VNF, pour une valeur faciale de 5 euros.

En préalable aux discussions de cet après-midi, **FORCE OUVRIERE** rappelle que le précédent DG s'était engagé sur l'attribution des titres restaurants pour les personnels publics aux mêmes conditions que pour les salariés privés, à savoir 9 euros. Aujourd'hui, le compte n'y est pas. Alors que l'on parle de communauté de travail entre personnels publics et privés, rien ne saurait justifier une telle disparité de traitement.

NOUS EXIGEONS PAR CONSEQUENT QUE LE MONTANT DES TITRES RESTAURANT SOIT PORTE IMMEDIATEMENT A 9 EUROS !

Si l'aide à la restauration sous toutes ses formes **(Restaurants administratifs, Titres Restaurant)** constitue un sujet important pour les personnels, elle ne doit pas faire oublier pour autant les thématiques majeures pour les agents que constituent les promotions ou les régimes indemnitaires.

Concernant les promotions des personnels publics (fonctionnaires ou OPA), comment allez-vous conduire l'exercice de promotion 2021 ? Les personnels que nous représentons exigent de connaitre la manière dont ils vont être traités, et sur ce sujet comme sur tant d'autre, l'opacité ne saurait être de mise.

Par ailleurs de nombreux dossiers indemnitaires se trouvent actuellement bloqués en raison d'une forte inertie des tutelles, qui ne saurait être imputée à la crise sanitaire.

- En premier lieu le déplafonnement de la PTETE et de la prime de métier, maintes fois promis n'est toujours pas effectif. Ce dossier sortira-t-il un jour ?

- Quels sera le montant du Complément Annuel pour les OPA en 2020 ? **FORCE OUVRIERE** revendique un montant de 1200 euros, réparti de manière uniforme pour l'ensemble des OPA, quel que soit le grade et sans modulation.

- **FORCE OUVRIERE** vous a interpellé à plusieurs reprises concernant la revalorisation de l'IFSE des personnels administratifs. Vous nous avez répondu à plusieurs reprises travailler sur le sujet en liaison avec la DRH du MTES. Où en êtes-vous sur ce dossier ?

- VNF a mis en place en 2019 une prime uniforme de l'ordre de 300 euros pour les personnels administratifs et techniques, sans distinction de grade et sans modulation. **FORCE OUVRIERE** renouvelle sa demande d'une pérennisation de cette prime, dans les mêmes termes et pour un montant au moins égal à celui de 2019.

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – Confédération générale du travail – FORCE OUVRIERE
Cartel EPA-VNF- Secrétaire : Sébastien Beudaert 06 80 40 46 23 ou sebastien.beudaert@vnf.fr
Représentant Force Ouvrière au CTU
Titulaires : Beudaert Sebastien : sebastien.beudaert@vnf.fr – Larroque Dominique : dominique.larroque@vnf.fr – Maurer Bertrand : bertrand.maurer@vnf.fr – Geoffroy Arnaud : arnaud.geoffroy@vnf.fr
Suppléants : Sedlak Patricia : patricia.sedlak@vnf.fr – Mondragon Gerard : gerard.mondragon@vnf.fr – Martinet Etienne : etienne.martinet@vnf.fr – Bridoux Nathalie : nathalie.bridoux@vnf.fr

Enfin, **FORCE OUVRIERE** a pris connaissance récemment des arrêtés du 14 février 2020 (publiés au JO du 29 avril) qui imposent la bascule au RIFSEEP des corps techniques du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. **FORCE OUVRIERE** réitère sa demande visant à connaître les modalités de cette bascule pour les personnels concernés exerçant à VNF, et notamment les cotations de poste. Sur ce sujet comme sur bien d'autres, la transparence ne saurait être optionnelle.

Les élus **Force Ouvrière**
au CTU Public

Agissons ENSEMBLE

Les élus ***Force Ouvrière*** au CTU

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – Confédération générale du travail – FORCE OUVRIERE
Cartel EPA-VNF- Secrétaire : Sébastien Beudaert 06 80 40 46 23 ou *sebastien.beudaert@vnf.fr*
Représentant Force Ouvrière au CTU
Titulaires : BEUDAERT SEBASTIEN : *sebastien.beudaert@vnf.fr* – LARROQUE DOMINIQUE : *dominique.larroque@vnf.fr* – MAURER BERTRAND : *bertrand.maurer@vnf.fr* – GEOFFROY ARNAUD : *arnaud.geoffroy@vnf.fr*
Suppléants : SEDLAK PATRICIA : *patricia.sedlak@vnf.fr* – MONDRAGON GERARD : *gerard.mondragon@vnf.fr* – MARTINET ETIENNE : *etienne.martinet@vnf.fr* – BRIDOUX NATHALIE : *nathalie.bridoux@vnf.fr*